

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	38 (1966)
Heft:	10
Artikel:	L'urbanisme de la dernière demeure
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-126104

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'urbanisme de la dernière demeure

87

Par sa présence à un congrès sur la crémation, l'Eglise catholique confirme la portée morale et pratique de ce problème

Tout change...

Ainsi, la présence du représentant d'un archevêque à la séance d'ouverture d'un congrès sur la crémation qui s'est tenu à Toulouse atteste de la modification de l'opinion de l'Eglise dans un tel domaine.

Encore que celle-ci n'ait jamais en réalité interdit canoniquement la crémation, elle s'y opposait pratiquement dans la mesure où une telle décision revêtait l'allure d'un défi à la religion. Il en alla ainsi spécialement au XIX^e siècle où cette attitude équivalait à affirmer une entière conviction matérialiste. Depuis 1965 l'Eglise a indiqué que la crémation pouvait être admise si elle ne constituait pas un geste d'opposition à la foi ou lorsque des fléaux ou des épidémies peuvent obliger. De toute façon, la crémation n'interdit plus la présence du prêtre à la cérémonie funèbre.

D'ailleurs, dans nombre de pays étrangers, comme la Suède, la Suisse, la Grande-Bretagne, c'est là une pratique courante.

En France, le problème est posé dans la perspective de l'urbanisme même, mais l'opinion y est rétive puisque cinq centres de crémation existent à Paris, Lyon, Strasbourg, Marseille et Rouen alors que 1,5% de la population y a recours. Pour bien montrer les difficultés à ce propos, il faut se souvenir que dans un grand cimetière nouveau parisien, où l'architecte avait prévu un emplacement de four crématoire, la Municipalité – pourtant officiellement avancée – a demandé qu'on ne fit rien afin de ne pas troubler la conscience des habitants, en grande majorité peu portés sur la religion d'ailleurs.

Il faut dire aussi que le souvenir des horreurs nazies ont marqué les esprits à ce propos.

Quoiqu'il en soit le congrès de Toulouse a une importance incontestable, puisqu'il permet de poser une fois encore les données d'un problème complexe et urgent. Urbanistes, hygiénistes, architectes en ont la conviction, si des intérêts puissants et mal compris s'y opposent sur le plan le plus étroitement «commercial».

On peut dire d'ailleurs, en reprenant les thèmes du congrès, qu'effectivement la crémation n'est nullement une «profanation» à l'égard des morts. Sans nous étendre sur

PUBLEDI

Nouveau!

**protection et entretien facile
des
SOLS CIMENT**

MATCOSOL

Formulation aux résines EPIKOTE *

* Marque déposée SHELL



*Revêtement plastique liquide à durcisseur
(Application facile à la brosse sans apprêt.)*

dureté exceptionnelle

Rend le ciment imperméable anti-graisse et anti-acide, évite la désagrégation.

supprime la poussière

rend l'entretien facile

par simple lavage à grande eau

durcit et embellit les surfaces. 8 couleurs décoratives

rénove les sols ciment dans tous locaux, industriels commerciaux ou privés.

DES MILLIONS DE M² APPLIQUÉS EN 6 ANS

QUELQUES RÉFÉRENCES: Avions DASSAULT (8200 m²) - Camions VILLEME Et BAUD (6000 m²) Hôpital de MONTBÉLIARD - 2 concessionnaires RENAULT - SOFICA Puteaux (9000 m²) - ROCHAR ELECTRONIQUE (2500 m²) - FORMICA (2000 m²) - Laiterie GLORIA - Armée de l'AIR - etc...

DEMANDEZ DOCUMENTATION N° 12 M

SIBSA, La Tour-de-Peilz (canton de Vaud)

Tél. 021 / 51 51 85

cette délicate question, on peut penser qu'un corps réduit en cendres n'est nullement profané alors qu'une dépouille, mise en terre, subit des outrages incontestables.

La méthode est de toute façon plus hygiénique, car les sols et les eaux ne peuvent risquer d'être contaminés par les restes brûlés à haute température.

Elle permet aussi de récupérer des superficies énormes de terrain pour les vivants et il suffit de survoler en hélicoptère, la région parisienne, par exemple, pour se rendre compte de la place considérable qu'occupent les cimetières à Paris et en banlieue.

Elle résoudrait aussi la «crise des cimetières», dont on se garde de parler ouvertement, on ne sait en raison de quelle curieuse conspiration du silence. Celle-ci existe pourtant dans toutes les grandes agglomérations et risque fort d'aller croissant: on ne trouve plus pratiquement d'endroit pour les défunt et il faudra consacrer des milliards pour acquérir et aménager les assiettes foncières, loin des centres d'ailleurs, au grand dam des familles.

Or, justement, la crémation, considérée par beaucoup comme une marque d'irrespect envers les morts, permettrait de rapprocher ceux-ci de la cité et de recevoir les visites de leurs parents, qu'empêcheront pratiquement les «exils» lointains, dus au développement urbain et à celui des populations.

Robert Auzelle mène à ce propos la plus remarquable des croisades et dans son dernier ouvrage «Dernières Demeures», il a eu de nouveau le courage d'y consacrer une large étude.

Quoiqu'il en soit, maintenant, le problème est posé devant les responsables et devant le pays.

L'Eglise, avec clairvoyance, a permis aux architectes et aux urbanistes de pouvoir se pencher avec une parfaite conscience sur ce domaine ingrat, complexe, difficile.

Souhaitons que maintenant on puisse arriver rapidement à des solutions positives.

«Journée du Bâtiment.»

Coordination dimensionnelle internationale

Du 9 au 11 mai 1966 a eu lieu à Paris une séance commune de trois groupes de travail de l'International Modular Group (IMG). A cette séance participèrent également des experts de différents gouvernements membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE). A cette occasion, les recommandations suivantes furent faites au Comité de l'habitation, de la construction et de la planification, pour être retransmises aux gouvernements:

construisez moderne

